

	Type de document Catégorie procédurale – procédure HUG	Page 1 sur 1
	Approbateur : Isabelle GOLARD	Version n°1
Antenne PCT		
DFEA, Service d'Accueil et d'Urgences Pédiatriques	Responsable du document : Kevin HADDAD	Mise à jour 04.02.2019

Prélèvements capillaires pour dosage de PCT par les TABs de l'antenne Matped

Les TABs de l'antenne sont régulièrement sollicité(e)s par le SAUP pour des prélèvements capillaires afin de déterminer la FSC et CRP à l'antenne.

Il est fréquent qu'un dosage de PCT soit demandé simultanément, sur ordre médical.

Techniquement, cela signifie qu'il faut prélever ~600 ul de sang au lieu de 200 ul, ce qui peut poser problème, si l'enfant saigne mal ou est peu coopérant (situation pas exceptionnelle au SAUP, où les enfants n'ont souvent pas l'habitude des prélèvements capillaires et où l'inquiétude des parents ou leur frustration en raison p.ex. de l'attente complique parfois les interactions).

Jusqu'à présent, les infirmiers/ères du SAUP et les TABs se rendaient ensemble auprès du patient, lorsqu'un tube supplémentaire pour la PCT était demandé, ce tube étant envoyé ensuite par pneumatique en CHURG.

Lors d'un colloque d'équipe du SAUP, il a été discuté que la mobilisation de 2 professionnels pour effectuer ces prélèvements n'est pas optimale en terme d'utilisation des ressources - a fortiori en cas de forte affluence - dans la mesure où les TABs sont, dans la majorité des cas, aptes à réaliser le prélèvement supplémentaire sans assistance.

Il importe toutefois d'établir clairement les responsabilités de chacun dans cette prise en charge commune.

Après discussion avec les TABs de l'antenne et leur hiérarchie, il est convenu que :

Le prélèvement d'un microtainer pour dosage de PCT peut être réalisé par les TABs de l'antenne, lorsqu'ils/elles effectuent déjà un prélèvement pour FSC et/ou CRP, aux conditions suivantes :

- Fiche de demande PCT mise à disposition des TABs en même temps que la fiche pour FSC ± CRP.
- En cas de difficulté pour réaliser le prélèvement, les TABs doivent pouvoir se faire aider par un(e) soignant(e) (infirmier, ASSC ou aide).
- Si le prélèvement est jugé conforme (vol. minimal 400 ul obtenu), les TABs l'envoient en CHURG par pneumatique (ligne directe station 1212, 1^{er} étage, local en face des USI → .
- Batlab – CAP, ne nécessite pas de programmation des cartouches).
- En cas d'échec, il incombe aux soignants du SAUP de réaliser le prélèvement.